

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 23/02/23
RPI BEYNAC/BURGNAC/MEILHAC

• **TOUR DE TABLE**

Etaient excusés :

Enseignants: Mme Fontanille

Maire : M. Rebeyrol

Conseiller municipaux : M. Delotte

Représentants des parents d'élèves : Mmes Charon, Grancoing et Maignesse

IEN: M. Musson

Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Jagaille, Léonard, Lintz, Poux (remplaçante de Mme Fontanille) Rogron, Sells et M. Tessier.

Maires : Mme Beyrand et M. Massy.

Adjoint et Conseillers municipaux : Mmes Barbarin, Fluhr-Diffimbach, Lascaux, Lautrette, MM Escoubeyrou et Legros

Représentants des parents d'élèves : Mmes Bayle, Canler, Faure, Gauthier, Périchon et Mrs Begout, Carpezat, Guéry

DDEN : Mmes Balestrat et Penot.

• ***Prévision des effectifs 2023-2024 (recensement des enfants nés en 2020 sur les 3 communes)***

BEYNAC : 19 PS 21 MS 19 GS total : 59 élèves

BURGNAC : 21 CP 22 CE1 20 CE2 total : 63 élèves

MEILHAC : 28 CM1 17 CM2 total : 45 élèves

TOTAL RPI : 167 élèves pour 8 enseignants soit une moyenne de 20,875 élèves par classe.

• ***Répartition des classes envisagée pour la rentrée 2023 (et conséquences pour l'organisation et le matériel)***

Le risque de fermeture ayant été écarté, voici la répartition envisagée :

- Pour Beynac, plusieurs possibilités envisagées, rien n'a été arrêté pour le moment (niveaux simples ou 1 niveau simple et 2 niveaux doubles).

Selon la solution choisie en fin d'année, des tables seront déplacées entre les classes si besoin. Les enseignantes de Beynac en profitent pour remercier les mairies du RPI du budget alloué aux fournitures scolaires car ce dernier, malgré la conjoncture actuelle, n'a pas été revu à la baisse, comme cela se passe dans certaines communes alentours, ce qui permet un maintien de bonnes conditions d'apprentissage pour nos élèves.

Pour Burgnac : 3 niveaux simples

Pour Meilhac : 1 niveau simple (CM1) et 1 niveau double (CM1/CM2)

- à prévoir : deux stores de la classe de M Tessier ne fonctionnent pas correctement (grippage des mécanismes dus sans doute à la vétusté) et pourraient être arrangés.

• **Sorties scolaires (voyage, natation, gymnase ...) et projets**

BEYNAC : Avant d'évoquer les sorties, Mme Audonnet revient sur des soucis rencontrés en janvier sur le non passage de certains bus. Afin d'éviter que la situation du 26 janvier ne se reproduise (enfants déposés à la garderie et personnel devant appeler les parents sur leur lieu de travail, avec un accueil plus ou moins chaleureux, ce que Mme Audonnet peut comprendre mais avoue que cela n'est pas forcément agréable à entendre), est-il possible de demander au chauffeur de téléphoner à l'école de Beynac s'il rencontre un souci et ne peut pas passer ?

Cela permettrait au personnel de garderie d'avertir les familles qui arrivent que le bus ne passera pas. Bien entendu, cela implique que la mairie soit informée aussi dans le même temps (Mme Audonnet s'y engage) afin qu'un lieu d'accueil soit mis en place rapidement sur Burgnac et Meilhac pour les parents qui déposeraient leur enfant dans leur école d'origine. Mme Fluhr-Diffimbach indique avoir demandé s'il était possible d'avoir une autorisation écrite pour que le chauffeur du grand bus puisse prendre les enfants du bus manquant, de manière exceptionnelle. Cette demande a été refusée par les services de transports, pour des raisons de responsabilité du chauffeur vis-à-vis des enfants transportés. D'autre part, elle souligne également l'existence d'un service « d'astreinte » à la Région, qui pourrait prévenir les familles, mais seulement à partir de 8 h 30, ce qui est évidemment trop tard.

Point coopérative : Par souci de transparence, Mme Audonnet informe que le compte de leur coopérative scolaire a été piraté par 2 fois en janvier (le cas n'est pas isolé et la situation est en train d'être régularisée. Il s'agissait à chaque fois de la somme de 33,85 euros)

Goûter : Actuellement, les enseignantes demandent une participation de 7 euros par famille (3 fois dans l'année maximum) pour proposer des goûters sains et bio aux enfants. Compte tenu de l'augmentation du coût des produits, il est probable que les enseignantes augmentent le tarif de la participation au goûter pour l'an prochain.

Les petits déjeuners auxquels les familles sont conviées à tour de rôle se sont très bien déroulés (Celui de Noël la semaine du 12 au 16 décembre, ainsi que le petit déjeuner anglais du 30 janvier au 03 février.)

Les enseignantes en profitent pour remercier la municipalité pour l'achat de la nourriture (la coopérative n'en prend qu'une petite partie en charge) et pour l'accompagnement durant ces moments conviviaux. Elles remercient également les parents qui prêtent du matériel pour participer à la décoration de ces petits événements, mais aussi pour les divers dons dont elles bénéficient régulièrement (papier, petit matériel, puzzle, draisiennes...)

Le prochain petit déjeuner sur le thème du « petit déjeuner équilibré » se déroulera la semaine du 03 au 07 avril.

Courant janvier, les MS et GS ont envoyé, comme chaque année, une carte de vœux à la personne de leur choix. Les réponses ont été très créatives et bienveillantes, les enfants attendaient avec impatience leur arrivée, ils ont eu à cœur de voir sur la carte de France ou sur le planisphère la provenance des réponses. Courant janvier toujours, les PS et les MS ont

Les enseignantes de l'école de Burgnac tiennent à remercier les différents acteurs de ce projet : leurs collègues de Beynac, les élus de Burgnac pour leur contribution tant dans la préparation matérielle que dans la mise à disposition de lieux d'implantations pour les abris, M. Roche et Mme Sowa-Doyen pour leur disponibilité et leurs apports pédagogiques.

- Aménagements du jardin

Pour compléter les aménagements du jardin, un projet artistique en partenariat avec une céramiste locale, Mme Merlet, est prévu pour le mois d'avril. Les élèves réaliseront des petites sculptures en terre cuite. Elles seront apposées sur le grillage qui sépare la cour du jardin.

- Sortie de fin d'année.

La thématique sera arrêtée prochainement afin de finaliser les réservations avant les vacances de printemps.

La photo de classe et les portraits individuels pour les écoles de Burgnac et Meilhac auront lieu le lundi 22 mai.

MEILHAC :

- sorties / interventions réalisées :

- 21/10 : cross du collège pour la classe des CM2
- Période 2 : séquence « sports de combat » pour la classe des CM2 (4 séances) au dojo de l'espace multisports de Nexon
- Période 3 :
 - séquence basket (5 séances pour les CM2, 4 pour les CM1-CE2) , avec l'intervention de M Gabin Hérault, intervenant agréé
 - séquence « acrogym » pour la classe des CM1-CE2 (3 séances) au dojo de l'espace multisports de Nexon
- 30/01 : intervention de la gendarmerie pour la 1ère phase du « permis internet » pour les CM2

- sorties / interventions prévues :

- 9 et 16/03 : lecture partagée et emprunt de livres à la médiathèque de Flavignac, pour chacune des 2 classes (le coût du transport est pris en charge par la communauté de communes Nexon/Châlus)
- période 4 (date à déterminer) : 2ème étape du « permis internet »
- 2/05 : visite du centre de tri de Beaune-les-Mines (en partenariat avec le SYDED)
- 9/05 : intervention de Mme BRIN, professeur d'allemand au collège Corot d'Aixe/Vienne, pour présenter la classe bilangue et répondre aux questions des CM2 sur le fonctionnement du collège
- 3/06 : finale du concours national de scrabble scolaire à Paris.

La fédération nationale de scrabble autorise la qualification d'un(e) élève de Meilhac pour cette finale, au titre de représentant du comité Limousin-Périgord (seuls les élèves inscrits en APC à Meilhac s'initient au scrabble dans l'ensemble de ce comité) ; cet(te) élève sera choisi au terme d'une finale régionale, qui sera organisée dans la salle des fêtes de Meilhac (date à déterminer)